

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE
MONSIEUR EMMANUEL MACRON
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Du 24 au 27 Juin
à l'Université de la
Polynésie française



LES ENJEUX DES JEUX

DE LA VITRINE MÉDIATIQUE INTERNATIONALE AUX
RÉALITÉS LOCALES, ÉPREUVES DE SURF DE PARIS
2024 ET DÉVELOPPEMENT DU SPORT SUR LE
TERRITOIRE POLYNÉSIE



Événement scientifique et
culturel organisé par :



Soutenu par



LES ENJEUX DES JEUX

AVANT PROPOS

Ces journées d'études proposent de réfléchir aux multiples enjeux se déployant autour des épreuves de surf des Jeux Olympiques de Paris 2024 qui se dérouleront en Polynésie française, à Tahiti, du samedi 27 juillet au mardi 30 juillet. Il s'agira plus précisément d'interroger le « grand écart potentiel » - qui peut-être à tout le moins perçu spontanément comme tel - entre la vitrine médiatique et de sport spectacle construite dans le cadre de cette compétition et son ancrage dans les réalités locales de l'espace polynésien ou celles, plus imaginées, qui se sont construites comme telles. Depuis des regards pluridisciplinaires mobilisant différentes sciences humaines et sociales (histoire, sociologie, sciences politiques, sciences de l'intervention, anthropologie, philosophie, géographie, etc.), il s'agira de considérer la diversité de ces enjeux et leur articulation, ou au contraire leur confrontation, en prenant en compte différentes échelles de temps (passé, présent et promesses liées au futur envisagé, notamment en termes d'« héritage » des Jeux Olympiques) et de masse (des réalités locales au caractère international de l'événement, en passant par les enjeux de gouvernance de la Polynésie) de l'action publique. Cette approche s'envisagera de manière « interne », dans son rapport au gouvernement français, mais aussi dans ses relations aux États de la région du Pacifique/Océanie.

Plusieurs thématiques et séries de questionnements pourront permettre de croiser les temps et les espaces de ces « Enjeux des jeux », que nous chercherons à appréhender autour de la problématique générale suivante : comment la prise en compte des enjeux « locaux » et « globaux », dont les problématiques de « tradition » et de « modernité », est-elle travaillée par les différents acteurs mobilisés à différentes échelles de cet événement, de sa préparation aux promesses de son « héritage » ? Quelles sont les tensions, voire les mobilisations, mais aussi les formes d'arrangements, de compromis et d'accords construites entre ces acteurs ? Quelles ressources (sociales, symboliques, politiques, économiques, ...) sous-tendent ces dynamiques relationnelles ? On pourra d'abord projeter ce questionnement sur un plan sportif en interrogeant la place du surf par rapport à d'autres activités de loisir et de compétition (on pense notamment à la pratique du Va'a ou pirogue polynésienne) mais aussi à bien d'autres pratiques et activités locales autour de l'océan engageant des enjeux peut-être moins récréatifs mais plus politiques (liés par exemple à l'économie touristique, à la sauvegarde des traditions, ou bien à la protection de l'environnement naturel face aux problèmes particuliers de la zone Pacifique comme la submersion progressive des atolls ou la pollution par les microplastiques).

Un autre axe de questionnement pourra concerner des problématiques relevant de l'éducation, de l'encadrement de la jeunesse et de la culture au sens très large, impliquant les questions de la langue tahitienne et du patrimoine polynésien. Quels liens les activités sportives, et notamment le surf et le Va'a, nouent-elles avec les différentes institutions (familiales, scolaires, politiques et religieuses notamment) et les acteurs impliqués sur les questions éducatives, d'encadrement de la jeunesse et d'affirmation culturelle aux différentes échelles considérées (de l'idéal olympique d'un sport supposé vertueux aux enjeux éducatifs et culturels locaux) ? En quoi l'organisation des épreuves de surf de Paris 2024 à Teahupo'o est-elle l'occasion de considérer, sur le territoire polynésien, les enjeux liés à l'inclusion/intégration des personnes et les valeurs associées (problématiques des déviances voire de la délinquance, du handicap, de la santé, enjeux de l'égalité femmes-hommes, etc.) ?



Lundi 24 juin – AMPHI A2

08:30 – 09:00

Accueil – café



09:00 – 10:00 OUVERTURE DU COLLOQUE

Discours officiels

Présentation du colloque par les organisateurs scientifiques

Anne Marcellini (Université de Lausanne) et Sylvain Ferez (Université de Montpellier)

LA CULTURE EN JEUX EN EPS EN POLYNESIE FRANCAISE

Journée organisée par le Vice-Rectorat et la Direction Générale de l'Education et des Enseignements

10:00 – 10:10 **Préambule par Eric Tournier**, Directeur de la DGEE

10:10 – 12:15 **Thème n°1 : *Quel appui possible sur les pratiques physiques traditionnelles (Tū'aro mā'ohi, danse) dans l'enseignement de l'EPS ?***

Samantha Bonet-Tirao, Matani Kainuku & Nathalie Volant

Il s'agira ici de s'interroger sur la pratique des activités physiques traditionnelles polynésiennes au sein même des cours d'EPS. Autrement dit, comment peut-on engager l'élève dans les apprentissages en EPS tout en s'appropriant des éléments de la culture polynésienne ? A partir de deux situations vécues par les participants, nous essaierons de mettre en évidence les conditions à instaurer pour favoriser la construction de ces apprentissages. A ce titre, le Heiva Taure'a peut offrir l'opportunité de décroisonner les enseignements et de développer la combinaison de cultures et pratiques artistiques pour construire des expériences singulières.

12:15 – 13:45

Pause déjeuner



14:00 – 14:30 **Thème n°2 : *Activités physiques traditionnelles, sport scolaire et sport fédéral : des passerelles en devenir ?***

François Dherbecourt, Stéphanie Sanquer & Bettina Tinorua

Le groupe dressera un historique et établira un état des lieux des pratiques d'activités traditionnelles existant dans les fédérations sportives scolaires ; ce sera également l'occasion d'interroger les liens déjà tissés ou à construire entre fédération sportive scolaire, des premier et second degré et la fédération Tu'aro Mao'hi.

14:35 – 15:20 **Thème n°3 : *La pratique du surf scolaire : quels apprentissages corporels en jeu, quelles stratégies dans sa mise en œuvre ?***

Pierre Chin-Meun & Guillaume Mariani

De Hinaraurea, qui dans la mythologie polynésienne, aurait été aperçue surfant les vagues de Mahaena, à Vahine Fierro, polynésienne, surfeuse professionnelle, vainqueur de la dernière World Surf League Shiseido, surfant la mythique vague de Teahupoo, il y a assurément un océan !

De tous temps, les Polynésiens ont été très liés et attachés à Moana, cet immense océan, qui, dans leur représentation, est le plus grand marae. C'est la mère nourricière.

Aujourd'hui l'Education Nationale propose des classes sportives option Surf. De ce fait, il existe un lien entre le surf et les compétences attendues en éducation physique et sportive.

Dans cet atelier, nous souhaitons développer la logique interne de l'activité et faire ressortir la singularité de celle-ci qui est précisément de permettre de construire chez les élèves un rapport à la nature en général et de manière plus précise par la participation et la confrontation à cet environnement marin et ses éléments.

15:25 – 16:10 **Thème n°4 : Aires marines éducatives – Aru tai māreva**
Vainui Marakai & Mathilda Chang

Le projet des Aires Marines Éducatives (AME), à l'origine initié il y a plus de dix ans sur l'île de Tahuata, aux Marquises, en Polynésie française est développé sur le territoire métropolitain depuis 2018. En 2024, la dimension terrestre est développée, le Fenua éducatif.

Il existe 28 AME réparties sur l'ensemble du territoire de Polynésie française regroupant 31 établissements scolaires, allant de l'école au lycée en passant par les instituts médico-éducatifs (IIME) et 31 communes.

Plus de 2500 élèves gèrent ou co-gèrent de manière participative un espace maritime de petite taille. L'occasion pour ces élèves d'apprendre autrement et d'être en pleine immersion avec la nature, et en pleine interaction avec les scientifiques, biologistes, les familles et les partenaires communaux.

Les AME visent à éduquer les élèves sur les écosystèmes marins, leur biodiversité et les menaces qui pèsent sur eux par le biais de projets concrets, les élèves apprennent à observer, comprendre et protéger leur environnement et patrimoine.

L'AME, comme modèle de classe dehors, constitue un outil pédagogique pertinent et innovant qui repose sur trois piliers « connaître, vivre et transmettre la mer » et mobilise des compétences variées dans cette démarche pédagogique transversale et transdisciplinaire : français, géographie, sciences, mathématiques, éducation morale et civique, arts et éducation physique et sportive.

L'éducation physique et sportive comme discipline scolaire trouve légitimement sa place dans les aires marines éducatives où la place du corps est aussi un enjeu.

16:15 – 17:15 **Table ronde : L'adaptation aux pratiques physiques singulières locales est-elle une nécessité pour le rayonnement de l'EPS ?**



Mardi 25 juin – AMPHI A2

08:30 – 09:00 **Accueil – café** 

09:00 – 09:30 **Discours officiels**

Discours des organisateurs scientifiques

Anne Marcellini (Université de Lausanne) et Sylvain Ferez (Université de Montpellier)

09:30 – 10:00 **Pause café** 

JOURNÉE D'ÉTUDE

10:00 – 12:00 **Session 1 : Océan, sport et culture polynésienne**

Modératrice : Anne Marcellini (Université de Lausanne)

Cette session vise à éclairer les spécificités de la ou des culture(s) corporelle(s) polynésienne(s) et d'interroger la place qu'y prennent les pratiques sportives contemporaines. Pour ce faire, cette ou ces culture(s) corporelle(s) seront resituées dans une ère géographique et culturelle océanienne plus large, mais aussi dans une histoire sociale et politique. Il s'agira ainsi de questionner les contextes et enjeux associés aux grandes évolutions de cette ou de ces culture(s) corporelle(s), en considérant plusieurs grandes périodes : 1) celle qui précède l'arrivée des Européens, dès le XVI^e siècle aux Marquises et au XVIII^e siècle aux îles de la Société (« découverte » de Tahiti par Samuel Wallis en 1767) et contemporaine des premiers contacts ; 2) celle liée à l'implantation des missions protestantes à la fin du XVIII^e (avec l'arrivée du Duff en 1797) et durant les premières décennies du XIX^e siècle ; 3) celle de la mise en place du « protectorat » français et de la « colonie » (de 1842 à 1946) ; 4) celle de l'administration d'un territoire d'outre-mer (depuis 1946) avec une période particulière du CEP (à partir de 1963) et de l'autonomie interne (à partir de 1984).

En quoi l'analyse de ces divers ancrages culturels, plus ou moins anciens, contribue-t-elle à rendre intelligible certains enjeux socioculturels liés au développement du sport à Tahiti ? Dans quelle mesure donne-t-elle du sens au choix du gouvernement de Polynésie française d'accueillir les épreuves de surf des Jeux Olympiques de Paris en 2024 et d'organiser les Jeux du Pacifique à Tahiti en 2027 ? En partant du prisme des cultures corporelles locales, la session essaiera finalement de mettre à jour quelques-unes des dynamiques plurielles et des articulations complexes qui sous-tendent une ou des identité(s) sportive(s) polynésienne(s) marquée(s) par des agencements entre pratiques dites « traditionnelles » et sports « modernes ».

10:00 – 10:30 **Communication n°1** : *Les ancêtres des Polynésiens et l'exploration du plus grand océan du monde*

[Eric Conte](#) (Université de la Polynésie Française)

De l'Asie du Sud Est à l'île de Pâques, les ancêtres lointains des Polynésiens ont colonisé des centaines d'îles dispersées sur un tiers de la surface du globe. Certains atteignirent même les rivages du continent américain. Ils inventèrent des embarcations aux performances étonnantes, dont s'inspirent les catamarans actuels et développèrent un ensemble de techniques de navigation (utilisant les étoiles, les vents, les houles, etc.), leur permettant de se diriger sur des distances parfois considérables. Mais au-delà de ces exploits maritimes, ils eurent la capacité sociale et culturelle de transformer et d'enrichir les milieux naturels rencontrés, de plus en plus pauvres au fil de leur progression vers l'est, et de s'adapter à de nouvelles contraintes par leurs connaissances, leur flexibilité culturelle et leur intelligence. Le moteur de cette remarquable aventure, outre d'éventuelles conditions matérielles et sociales, réside d'abord dans cette volonté de repousser les limites du monde que l'humanité possède en partage et qu'elle applique de nos jours dans l'exploration des abysses ou de l'espace.

10:30 – 11:00 **Communication n°2** : *Surf et glisse en Océanie : ce que nous disent les mots*

[Jacques Vernaudon](#) (Université de la Polynésie Française)

À travers l'étude d'un échantillon de mots dans les langues océaniques, lesquelles sont toutes apparentées entre elles et appartiennent à la grande famille austronésienne, cette communication explorera ce que nous apprend ce vocabulaire plus ou moins partagé à l'échelle du Pacifique à propos de la glisse et plus particulièrement du surf dans les sociétés qui ont précédés le contact avec l'Occident. La linguistique comparative et historique permet de reconstruire quelques étymologies à ce sujet (par exemple : *baban 'planche (qui flotte)' en proto-océanien, *fakaseke 'glisser volontairement' en proto-polynésien). Il y a probablement plusieurs foyers d'apparition de la pratique du surf en Océanie, mais les traces linguistiques les plus explicites semblent se concentrer davantage en Polynésie orientale.

11:00 – 11:30 **Communication n°3** : *Origine et genèse des courses de pirogues en Polynésie orientale. De la société maohi pré européenne aux fêtes patriotiques sous le Protectorat français*

[Yves Leloup](#) (chercheur associé CRHIM, Université de Lausanne)

Tout comme le surf, les courses de pirogues ont acquis en Polynésie une popularité sportive manifeste, doublée d'une puissante portée symbolique et identitaire. Cette communication se propose de faire le point sur la genèse des courses de va'a en Polynésie orientale, mais aussi sur la question de leur origine. En effet, à l'évidence, les observations des premiers navigateurs européens (Cook, Bougainville, Wallis, Bligh) sont en totale contradiction avec les allégations ethnologiques des missionnaires protestants (LMS) qui les ont suivis. Néanmoins, dès la mise en place du Protectorat français sur Tahiti, des courses de pirogues sont organisées et peu à peu structurées, selon le schéma classique du phénomène sportif naissant. Dans les faits, c'est en 1844 à Papeete, soit deux ans après la création des premières régates d'embarcations européennes, que la présence d'embarcations indigènes est attestée. Les réjouissances populaires attachées aux cérémonies patriotiques françaises permettent alors aux courses de va'a de se développer et de s'institutionnaliser, jusqu'à même supplanter les régates initiales d'embarcations occidentales.

11:30 – 12:00 **Communication n°4** : *La vague de Teahupo'o comme laboratoire social : plus qu'un espace de pratique, un lieu sanctuarisé porteur de l'identité des surfeurs polynésiens dans un monde sportif mondialisé*

[Guillaume Mariani](#) (Université Catholique de l'Ouest-Pacifique / ISEPP)

Dans cette communication, nous nous proposons de revenir sur la création du spot de surf de Teahupo'o comme haut lieu (Sayeux, 2010) de la culture surf mondiale. Depuis plus de 20 ans, la vague de Teahupo'o est intégrée comme une des étapes les plus prestigieuses du championnat du monde de surf (WSL) et est attendue chaque année avec ferveur par l'ensemble de la population locale (surfeurs et non surfeurs). Comment comprendre alors que des résistances se soient constituées à la venue des jeux olympiques de « Paris 2024 » à Teahupo'o, cristallisées autour de la création de la tour des juges ?

Sur la base d'un travail compréhensif d'entretiens, nous souhaitons reconstituer les logiques sociales et culturelles qui animent les principaux acteurs (surfeurs), dans cette opposition à la création et à l'installation de la nouvelle tour des juges. Nous ferons ce travail à la lumière de leur parcours de socialisation, notamment sportive, en nous appuyant sur la formation d'un « habitus spécifique » de ces surfeurs (Wacquant 2000), dans la relation écologique et résonante (Rosa, 2017) qu'ils entretiennent avec ce territoire « vague », contrastant avec leur relative extériorité au monde sportif olympique.

12:15 – 13:45

Pause déjeuner



14:00 – 16:00 **Table ronde : Positionnement et développement du sport polynésien : le cas du surf**
Modérateurs : **Anne Marcellini** (Université de Lausanne) & **Sylvain Ferez** (Université de Montpellier)

Intervenants :

- **Cécile Gilroy**, présidente de la Fédération d'Athlétisme de Polynésie Française (FAPF)
- **Patrick Juventin**, fondateur et premier président de la Fédération Tahitienne de Surf (FTS)
- **Jean-Christophe Shigetomi**, auteur de *Horue, l'histoire du surf tahitien*
- **Max Wasna**, Président de la Fédération Tahitienne de Surf (FTS)
- **Éric Zorgnotti**, directeur technique du Comité Olympique de Polynésie Française (COPF)

À Tahiti, le Comité territorial des sports (CTS) est fondé en janvier 1973, et alors placé sous la présidence de Napoléon Spitz. En 1989, sa transformation en Comité territorial olympique et sportif (CTOS) permet une affiliation au Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Il faut attendre 2002 pour que, suite à un nouveau changement de statut, le tout nouveau Comité olympique de la Polynésie française (COPF) se rattache aux Comités nationaux olympiques d'Océanie (CNOO)[1]. Parallèlement, à partir de 1984, dans le sillage de la loi sur le statut d'autonomie interne du territoire de Polynésie française, les ligues sportives polynésiennes, jusqu'alors affiliées aux fédérations françaises, obtiennent la possibilité légale de se constituer en fédérations nationales pouvant solliciter leur rattachement aux fédérations sportives internationales. Les sportifs et sportives polynésiens ne peuvent toutefois participer à certaines grandes compétitions sportives internationales que sous le drapeau français. C'est notamment le cas pour les Jeux olympiques et paralympiques – le CIO ne reconnaissant pas la Polynésie française comme un pays –, ce que la participation d'athlètes polynésiens aux épreuves de surf de 2024 à Teahupo'o (et les questions relatives au processus/modalités de qualification) illustre de manière tout à fait actuelle.

L'objectif de la table ronde sera, à partir du cas particulier du surf (qui pourra également faire l'objet de comparaison avec d'autres pratiques sportives), d'interroger les enjeux de positionnement du sport polynésien. Il s'agira aussi, dans une visée prospective, d'essayer d'appréhender l'impact des positionnements adoptés sur le développement local des pratiques sportives. Par-delà la double affiliation au CNOO et au CNOSF, les fédérations sportives de Polynésie française s'inscrivent dans d'autres réseaux via des événements sportifs mondiaux non olympiques (comme c'est le cas depuis 1997 pour le Tahiti Pro Teahupo'o, étape du World Championship Tour), ou à des échelles régionales. Il est possible de s'appuyer sur cette expérience pour penser le développement du sport polynésien. Des dynamiques de relations locales, entre fédérations polynésiennes, y compris celle des jeux et sports traditionnels – la fédération des Tu'aro ma'ohi – jusqu'aux relations régionales et internationales, c'est la diversité des formes de développement possibles du sport polynésien qui peut ainsi être envisagée.

Cocktail sur le deck de la cafétéria de l'UPF



JOURNEE D'ETUDE

09:00 – 11:30 **Session 2 : Surf, pratiques aquatiques, enjeux éducatifs et enjeux politiques**

Modérateur : [Sylvain Ferez](#) (Université de Montpellier)

En considérant toujours le surf mais en élargissant potentiellement à une diversité de pratiques d'activités physiques et sportives en rapport avec l'océan, cette deuxième session appréhende de façon plus spécifique les enjeux éducatifs inhérents à la mise en place et au développement des sports de glisse pratiqués en milieu marin en Polynésie française. Derrière les perspectives « éducatives », les communications présentées appréhendent à la fois des questions d'inclusion (tout particulièrement en lien avec les problématiques ethniques, de genre, et plus généralement des populations vulnérables) ainsi que l'éducation dans sa forme scolaire et la place que prennent les activités physiques et sportives dans la mise en œuvre des politiques publiques. Il s'agira notamment de se questionner sur la façon dont les pratiques aquatiques peuvent être appréhendées pour penser la problématique des inégalités sociales, dont on sait qu'elles croisent les inégalités de classes, d'âges, de genres, d'ethnies, de territoires, de handicap, de santé, etc., que notamment la mobilisation du concept de bio-pouvoir permettra d'envisager de manière à la fois détaillée et globale.

Enfin, cette session sera l'occasion d'aborder la question des savoirs de gouvernement utiles à la conception et au déploiement de politiques publiques. Si, classiquement, les connaissances scientifiques issues des recherches académiques font référence en la matière, nous interrogerons la place que sont susceptibles de prendre les savoirs d'expériences voire un certain nombre de savoirs traditionnels, voire médiatiques. Plus globalement cette session pourra interroger l'enjeu de participation active de toutes les populations dans la définition des politiques publiques.

Comment évolue la problématique de l'inclusion dans les politiques éducatives du ou par le sport ? Quels sont les effets d'affichage et les réalités ? Quelles sont les activités physiques et sportives les plus mobilisables en la matière pour la Polynésie Française ? Sur ce territoire, quels sont les grands enjeux éducatifs du sport et pour quel type de population, quels profils ? Enfin, nous questionnerons la place des savoirs d'expériences, voire des savoirs traditionnels dans la construction de politiques publiques mobilisant de près ou de loin les activités physiques et sportives, tels que la gestion des littoraux, la protection des fonds marins, et le développement du foncier et du tourisme sur l'île de Tahiti, ... ? La notion de l'éducation, implicite dans ce travail, sera plus largement abordée lors des discussions comme point de réflexion essentiel.

09:00 – 09:30 **Communication n°1 : *Le surf au corps, une identité marine***

[Anne-Sophie Sayeux](#) (Université Clermont Auvergne) - en visio-conférence

Au-delà d'une simple activité sportive, le surf est perçu par les pratiquant.e.s comme une composante essentielle de leur identité. Basée sur des entretiens et enquêtes ethnographiques situées essentiellement au Pays Basque, cette communication souhaite questionner cette notion d'identité qui serait construite autour d'une expérience sensorielle maritime partagée. Nous nous appuierons plus particulièrement sur notre travail, mené auprès de l'Association Nationale Handi Surf et de la section para surf de la Fédération Française de Surf, pour envisager en quoi cette activité peut permettre aux pratiquant.e.s de se réappropriier leur corps et de se (re)-constituer une « identité marine », permettant pour un temps de dépasser leur « condition handicapée ».

09:30 – 10:00 **Communication n°2 : *Savoirs d'expérience des usagers « sportifs » de la mer et savoirs de gouvernement des politiques publiques locales***

[Philippe Terral](#) (Université Toulouse 3 Paul Sabatier) - en visio-conférence

En prenant pour terrain d'analyse le littoral Basque français, via plusieurs séries d'enquêtes, la communication rendra compte de la place croissante prise par les surfeurs dans l'action publique locale de gestion de la mer et du littoral (enjeux sanitaires et environnementaux). Nous montrons toutefois que cette « politisation des sportifs » engendre un certain nombre de tensions dans le monde du surf et ses sous-mondes. Nous soulignons également combien les acteurs les plus engagés ou militants tendent à s'éloigner des structures sportives, voire même de la pratique du surf.

10:00 – 10:30 **Communication n°3** : *L'évolution des représentations de la femme surfeuse : comment le surf a inclus le genre.*
Valérie Cruzin-Polycarpe (Université de Franche-Comté), Jean-François Loudcher (Université de Bordeaux) et Christian Vivier (Université de Franche-Comté) - en visio-conférence.

Le magazine spécialisé français Surf Session, créé en 1986, est resté pendant de nombreuses années le seul support médiatique diffusant la culture du surf en France. Dans la lignée d'un travail de thèse portant sur l'analyse sémio-historique des représentations de la culture surfique portées par ce magazine, une analyse quantitative et qualitative des contenus iconographiques et textuels de la revue met en exergue un événement-clé qui transforme alors radicalement la représentation des femmes surfeuses. En mai 2000, confrontées à une vague mythique, l'ouverture de l'épreuve de Teahupoo aux meilleures surfeuses du monde leur permet de conquérir une reconnaissance et une légitimité qui leur faisait jusqu'alors défaut. Est-ce le fait de s'affronter à ce mythe, jusque-là réservé aux hommes qui provoque cette rupture, ou bien les conditions socio-culturelles et politiques ont-elles changé avant cette épreuve leur permettant d'y concourir ? Le décryptage fouillé des images et des récits en amont, en aval et pendant cette compétition, est l'occasion d'identifier les raisons qui sont à l'origine de cette rupture radicale des considérations à l'égard de la pratique du surf par les femmes.

10:30 – 11:00 **Communication n°4** : *Deux villages Amazigh face au développement du surf sur la côte Atlantique marocaine. Dynamiques identitaires et gestion d'une ressource : la vague.*
Bernard Moizo (Institut de Recherche pour le Développement)

Le littoral nord d'Agadir a connu un fort développement de la pratique du surf depuis une quinzaine d'années et exponentiel plus récemment. Sur cette côte coexistent des villages Amazigh enclavés ayant leur dynamique propre, d'autres ouverts au tourisme international, à de grands projets immobiliers associés à des activités sportives et culturelles. Cette dynamique soulève le problème de l'accès, de la gestion et du contrôle de la ressource, entre des populations locales, des investisseurs nationaux et des développeurs et bailleurs internationaux.

11:00 – 11:30 **Communication n°5** : *Que faut-il (ne pas) dire de ses résultats de recherche ? Les enjeux de la restitution d'un travail de thèse sur les JO 2024 à Tahiti*
Thibaut Aussant (Université d'Angers)

Que faut-il (ne pas) dire des résultats d'une recherche doctorale sur l'organisation des JO 2024 à Teahupo'o ... quand on les présente à Tahiti, à un mois de l'événement olympique ? En revenant sur les hésitations et les questions qui se sont présentées à l'auteur dans la préparation de cette communication, celle-ci prend le parti d'exposer, moins que des résultats détaillés, les enjeux inhérents à leur diffusion et restitution. Dans le contexte d'un colloque qui pose de manière spécifique – mais non moins explicite – la question du rôle des savoirs académiques face à l'actualité, mais également leur place face à d'autres formes de discours, ce sont finalement tout autant les enjeux éthiques de la restitution des résultats de recherche que ses effets méthodologiques que cette communication propose d'interroger.

11:30 – 13:00

Pause déjeuner



13:00 – 14:30 **Surf, circulations et ancrages territoriaux**
Modérateur : Bernard Moizo (Institut de Recherche pour le Développement)

Le surf et sa pratique ne sont que ce que les individus en font. Le surf n'a pas de nature, il n'a pas d'essence : il est le produit de longs processus cosmopolites, historiques, sociaux et géographiquement situés (Guibert, 2020). Le surf est donc tout autant, et potentiellement selon les points de vue, une activité de « loisir » pratiquée de manière non-organisée ou dans une association, un sport de compétition, éventuellement professionnel, un « mode de vie », un jeu de plage, une activité économique, un rapport spécifique et consacré à « la nature », une image mobilisable par les collectivités locales, un sport olympique, une pratique aussi bien masculine que féminine ou encore une activité « contre-culturelle ». Étudier le surf c'est ainsi, selon les ancrages disciplinaires et les problématiques, questionner les régulations politiques localisées, analyser les aménagements des territoires touristiques, analyser les usages sociaux et les rapports de domination (selon l'âge, les positions sociales, le genre, etc.), mais aussi mesurer les retombées économiques et les inscriptions locales de l'emploi, identifier les processus de « technologisation » ou encore prendre en compte les régimes variés de représentation à l'égard de cette pratique, etc. Ces différents objets, témoignant de l'élasticité du surf, permettent à ce dernier, dans sa pluralité, d'être pleinement convoqué comme analyseur des phénomènes contemporains, qu'ils soient sociaux, culturels ou économiques, tel un « fait social total » (Mauss, 1923-24).

À Tahiti et dans le Pacifique plus largement, où l'historicité de la pratique lui confère une dimension identitaire plus ou moins marquée, les usages du surf sont significatifs. Aussi, l'organisation des épreuves de surf des Jeux Olympiques de Paris 2024 témoigne bien de mécanismes singuliers : au-delà des usages touristiques récurrents associés à la pratique et aux images du surf, la question de ses racines géographiques et historiques, de l'ancrage et de la circulation de la pratique, s'est invitée aux discussions entourant le dossier olympique, révélant ainsi les enjeux culturels qui lui sont associés.

Dans une logique comparative et en mobilisant des études de cas à la fois proches (à l'échelle du Pacifique) et éloignées (Monde), tant culturellement que spatialement, cette session vise à éclairer les différentes façons dont, localement, les usages du surf sont mobilisés par différents territoires, au regard des enjeux spécifiques qu'il y revêt. Si les circulations internationales, tant dans les modalités de pratique, les techniques que les valeurs et représentations, se diffusent dès le début du XXe siècle à travers de nombreux pays du monde, comment, localement, les usages du surf sont-ils mobilisés par les territoires ? Comment sont mobilisée, travaillées, valorisées les images et les pratiques liées au surf par les politiques publiques localisées ?

13:00 – 13:30 **Communication n°1** : *Surf et contextes socio-politiques : retours sur quelques terrains comparatifs internationaux pour penser le travail politique localisé*
Christophe Guibert (Université d'Angers)

À l'appui de matériaux empiriques récoltés depuis deux décennies sur des terrains variés, la communication vise à exposer les modalités différenciées de valorisation du surf par les pouvoirs politiques locaux. Si des circulations internationales (pratiques et représentations) et les dimensions cosmopolites caractérisent le surf comme objet de recherche, les contextes nationaux – notion entendue dans son acception large – doivent être pris en compte afin d'éviter les pièges universalistes.

13:30 – 14:00 **Communication n°2** : *L'appropriation de l'identité culturelle des autochtones hawaïens par les Californiens et ses racines dans le colonialisme d'occupation blanche*
Patrick Moser (Université Drury)

À l'appui de recherches menées en Californie et à Hawaï au cours de la dernière décennie, cette communication propose de présenter les différents rôles que joue la race dans la création de la culture des plages en Californie dans la première moitié du XXe siècle, et plus spécifiquement, l'appropriation de l'identité culturelle des autochtones hawaïens par les surfeurs blancs californiens des années 1930 et 1940. L'appropriation de l'identité culturelle des autochtones hawaïens représente une extension du colonialisme d'occupation blanche dirigé contre les Amérindiens et vise à promouvoir le nationalisme blanc en remplaçant finalement et en effaçant les populations autochtones. L'apparition du surf aux Jeux olympiques est-elle une appropriation de la culture polynésienne et, finalement, une extension ou une manifestation des pratiques et attitudes occidentales ?

14:00 – 14:30 **Communication n°3** : *Traversées des frontières et circulations culturelles dans la construction des identités et pratiques dans le milieu surf*
Jeffrey Swartwood (Université Bordeaux Montaigne)

Le surf est par définition profondément ancré dans le mouvement : de par l'acte lui-même ainsi que dans les déplacements inhérents à la recherche des lieux de pratique. Si les surfers sont d'une nature profondément nomadique, leurs voyages nécessitent des traversées de frontières et des dialogues culturels qui sont souvent au cœur des constructions identitaires complexes. A partir d'une réflexion sur l'importance de la traversée de la frontière entre les États-Unis et le Mexique dans le développement de la culture surf californienne, cette communication cherche à poser des questions plus vastes sur la pluralité des expériences et réalités qui composent « la culture surf » à l'échelle locale et globale. En partie, l'objectif est d'approfondir une conversation concernant les lignes, parfois très subtiles, entre partage et appropriation.

14:30 – 15:00

Pause café



15:00 – 16:30 **Session 4 « Les J.O. 2024 à Tahiti : tourisme et durabilité »**
Modérateur : Christophe Guibert (Université d'Angers)

Les épreuves de surf des Jeux Olympiques de 2024 constituent une opportunité unique pour la Polynésie française de démontrer sa capacité à développer un tourisme durable et inclusif, selon la nouvelle stratégie « *Fari'ira'a Manihini 2027 (ou FM27) [... qui] a été coconstruite avec la population locale ainsi que les acteurs publics et privés du tourisme dans une démarche collaborative initiée par le Ministère du Tourisme.*

[... Elle] dévoile un plan d'actions ambitieux qui protège les ressources naturelles, optimise les retombées du tourisme pour la population locale et privilégie une expérience de qualité pour les visiteurs [... et], dans les cinq prochaines années, vise à positionner la Polynésie française (Tahiti Et Ses Îles) comme une destination phare du tourisme inclusif et durable. »

L'un des défis majeurs de cette stratégie est donc de préserver l'environnement (essentiellement aquatique) et la culture tout en générant davantage de ressources financières de la part du secteur touristique. Cette dernière session aborde différents aspects liés au tourisme aquatique et aux « enjeux des jeux » en lien avec les épreuves de surf à Teahupo'o. Ainsi, il est important de comprendre les perceptions et les attitudes des résidents de Polynésie concernant les impacts du tourisme aquatique (en particulier, la plongée sous-marine) en relation avec le développement durable, et d'analyser ces perceptions pour déterminer leur influence sur le soutien futur au tourisme aquatique durable. Le surf en Polynésie, en particulier sur la mythique vague de Teahupo'o est également une activité, qui semble promouvoir un développement du tourisme durable et inclusif. Les épreuves de surf pour les JO 2024 peuvent donc être un outil pour tester la nouvelle stratégie FM27, et nécessitent une évaluation de leurs impacts économiques, environnementaux et socio-culturels à court, moyen et long terme, à partir de méthodes quantitatives et qualitatives, basées sur des entretiens, des échanges et des enquêtes auprès des résidents et des acteurs locaux. Cette session souligne donc l'importance de l'implication de la population pour la réussite d'une stratégie de développement d'un tourisme durable et inclusif en Polynésie, avec un premier test que sont les épreuves de surf des JO 2024 à Teahupo'o, petit village au bout de la route à Tahiti, qui va devenir le centre d'attention du monde pendant quelques jours, et peut-être le rester pendant quelques années.

15:00 – 15:30 **Communication n°1** : *Analyse des perceptions et attitudes des résidents de Polynésie Française à l'égard des impacts du tourisme aquatique sur le développement durable de leurs îles*

Patrick Bouchet (Université de Bourgogne), Yann Rival (Université de la Polynésie Française), Olivier Naria (Université de La Réunion)

Au cours des 30 dernières années, une abondante littérature a étudié l'importance cruciale du soutien des résidents lorsqu'il s'agit d'encourager le développement du tourisme (Choi, Murray, 2010 ; Dyer, Gursoy, Sharma, Carter, 2007 ; Liu, Li, 2018 ; Muresan, Oroian, Harun, Arion, Porutiu, Chiciudean, Todea, Lile, 2016 ; Nunkoo, Smith, Ramkissoon, 2013 ; Peters, Chan, Legerer, 2018). Mais si la compréhension des perceptions et des attitudes des résidents est fondamentale pour le succès et le développement durable de l'activité touristique (Sharpley, 2014), peu de recherches ont mis en évidence les perceptions et les attitudes des résidents des îles à l'égard du tourisme aquatique et du développement durable dans un contexte de changement climatique. L'objectif principal de cette étude exploratoire est donc d'analyser les perceptions et les attitudes des résidents de Polynésie Française à l'égard des impacts (positifs et négatifs) du tourisme aquatique sur le développement durable de leurs îles, ainsi que de déterminer l'influence de ces perceptions et attitudes sur le soutien futur au tourisme aquatique dans une perspective de développement durable. En utilisant un modèle quantitatif, cette recherche compare les données obtenues en 2023-2024 auprès des résidents sélectionnés de manière aléatoire des 5 archipels de Polynésie Française par le biais d'une enquête en ligne utilisant Google Drive.

15:30 – 16:00 **Communication n°2** : *Une analyse des effets économiques des épreuves de surf à Teahūpo'o*

Maeva Longine (Université de la Polynésie Française)

Les épreuves de surf des Jeux Olympiques « Paris 2024 » se tiendront fin juillet sur la vague mythique de Teahupo'o, à quelques centaines de mètres d'un petit village au bout de la route sur la presqu'île de Tahiti, située presque aux antipodes de Paris. De ce fait, l'organisation et les impacts sont très particuliers et révèlent des différences à de nombreux égards, par rapport aux autres épreuves des JO 2024 à Paris, ou des premières épreuves de surf à Tokyo en 2021.

Cette communication repose sur ma première année de travail de thèse doctorale, qui s'attache à évaluer les impacts économiques, environnementaux et socio-culturels de ces épreuves de surf des JO 2024 à Teahupo'o. Cette présentation se focalise en particulier sur les coûts et bénéfices économiques de court, moyen et long terme, de cet événement.

16:00 – 16:30 **Communication n°3** : *Les JOP 2024 à Teahupo'o comme outil de développement du tourisme durable et inclusif sur la Presqu'île de Tahiti ?*

Marie Delaplace (Université Gustave Eiffel), Vincent Dropsy (Université de la Polynésie Française), Sylvain Petit (Université Polytechnique Hauts de France), Mondher Sahli (Université de la Polynésie Française)

Les épreuves de surf de Paris 2024 se dérouleront en Polynésie française, considérée comme l'un des berceaux du surf, à 16 000 km du village olympique et plus de 20 heures d'avion de Paris. Plus précisément, c'est le village de Teahupo'o, localisé à plus d'une heure en voiture de Papeete sur la Presqu'île de Tahiti, à la fin de la route, qui accueillera les épreuves. Ces épreuves des JOP 2024 pourraient-elles être un outil de développement du tourisme durable et inclusif, bénéficiant aux habitants tout en préservant l'environnement ?

Cette communication repose sur une méthodologie mixte (qualitative et quantitative) fondée sur (i) une trentaine d'entretiens en face à face, complétés par des échanges de courriels avec les principaux acteurs du secteur du tourisme, ainsi que les personnes impliquées dans l'organisation des Jeux Olympiques dans le pays hôte et les représentants d'associations de résidents et de protection de l'environnement, (ii) des enquêtes réalisées auprès de résidents de Teahupo'o et du reste de Tahiti et (iii) une revue systématique de la presse locale et nationale, ainsi que l'examen des quelques textes officiels consultables.

Cocktail de clôture à la Présidence de l'UPF (sur invitation)



Jeudi 27 juin – Fare pote'e de la Présidence de l'UPF

08:30 – 09:00

Accueil – café



09:30 – 11:30

Matinée de réflexion et d'échanges (sur invitation)

Pour conclure ces journées d'étude, la MSH-P propose que cette matinée soit consacrée à une réflexion entre chercheurs et différentes parties prenantes locales sur les futurs axes de recherche à conduire sur le thème général « Sports et société » (liens avec l'éducation, la santé, l'écologie, l'économie, etc.)

11:30 – 13:00

Pause déjeuner



13:00

Départ pour Teahupo'o

Réservé aux intervenants extérieurs au colloque (limité à 12 places)

14:00-16:30

Visite du site, possibilité d'approcher la vague avec location d'un bateau

18:00

Retour à l'UPF



Biographie succincte des intervenants aux journées d'étude

*Thibaut **Aussant** est doctorant en sociologie à l'université d'Angers, au sein du laboratoire ESO (UMR CNRS 6590). Sa thèse porte sur les enjeux relatifs à l'organisation des épreuves de surf des JO de 2024 à Tahiti, dont il étudie plus précisément la construction – et la contestation – de l'action publique qui lui est relative.*

*Patrick **Bouchet** est Professeur d'Université (74e section) rattaché à la Faculté des sciences du sport et à l'équipe CERMAB du CREGO de l'Université de Bourgogne (France). Il est le responsable du Master 1 en Management du Sport (Parcours Consommation et Commercialisation des Marques de Sport et de Destination). Il s'intéresse aux comportements des acteurs (consommateurs, groupes et organisations) liés à la consommation sportive (événementielle, touristique et commerciale). Il a co-écrit différents ouvrages sur le management et le marketing du sport, sur le tourisme sportif et sur les marques de sport. Il a publié de nombreux articles dans des revues nationales et internationales reconnues dans les champs du sport et du tourisme.*

*Eric **Conte** est Professeur des Universités en ethnoarchéologie du Pacifique à l'Université de la Polynésie française dont il a été le Président de 2011 à 2017. Depuis 1980, il a conduit des fouilles dans tous les archipels polynésiens et il a créé en 2006 le Centre International de Recherche Archéologique sur la Polynésie (CIRAP) qu'il dirige. Il est l'auteur de nombreux articles scientifiques et d'ouvrages dont, récemment, de « Sur le chemin des étoiles. Navigation traditionnelle et peuplement des îles du Pacifique » qui fait la synthèse des connaissances sur le sujet. En 2017 il a créé la Maison des Sciences de l'Homme du Pacifique (UAR 2503, CNRS-UPF) qu'il dirige.*

*Valérie **Cruzin-Polycarpe** est doctorante au sein du Laboratoire C3S (UR 4660) de l'Université de Franche-Comté. Ses travaux portent sur l'analyse des représentations de la culture surfique dans le magazine spécialisé Surf Session de 1986 à nos jours, à travers une analyse sémiologique des mythes présents dans ses contenus iconographiques et narratifs.*

*Marie **Delaplace** est professeur émérite en aménagement et développement régional à l'Université Gustave Eiffel au sein du Lab'urba et co-fondatrice de l'Observatoire de Recherche sur les Méga-événements (ORME). Elle conduit des recherches sur le développement territorial lié aux Jeux olympiques et en particulier sur le tourisme, l'image des territoires hôtes, le développement urbain et les aspects environnementaux liés aux méga-événements.*

*Vincent **Dropsy** est professeur d'économie à l'Université de la Polynésie française et codirecteur du CETOP (Centre d'Études du Tourisme en Océanie-Pacifique). Il effectue des recherches sur les petites économies du tourisme insulaire, durable et inclusif.*

*Sylvain **Ferez** est Maître de conférences (HDR) à l'université de Montpellier. Directeur adjoint de l'équipe "Santé, éducation, situations de handicap", il co-anime l'action scientifique inter-MSH "sports et sociétés" et le réseau prospectif du même nom au CNRS-SHS. Ses travaux se situent à l'articulation de la sociologie du sport et des activités physiques et de sociologie de la santé et du handicap. Il a récemment dirigé l'ouvrage *Le sport, un objet social* (2023, avec P. Terral, aux éditions Athéna) et co-écrit *L'ombre du handicap. Parcours scolaires et professionnalisation avec la mucoviscidose* (2023, avec L. Silvestri et D. Issanchou, aux Presses universitaires de Grenoble).*

*Christophe **Guibert** est professeur de sociologie à l'université d'Angers (Faculté ESTHUA) et membre du laboratoire ESO (UMR CNRS 6590) au sein duquel il occupe la fonction de directeur adjoint d'unité. Il interroge, depuis le début des années 2000, le surf tel un « fait social total » pour analyser les politiques publiques, l'emploi, les usages sociaux, le genre, dans des contextes internationaux variés. Il coordonne un campus délocalisé de l'université d'Angers aux Sables d'Olonne où sont dispensées des formations dans le domaine du tourisme littoral.*

*Yves **Leloup** est Docteur en Histoire contemporaine, chercheur associé au laboratoire CRHIM de l'Université de Lausanne (Centre d'histoire internationale et d'études politiques de la mondialisation). Ses travaux portent sur les processus d'instrumentation du sport : assimilation coloniale, leviers d'expression identitaire, récupération politique et électoraliste, mais aussi sur l'étude des représentations et profits symboliques attachés aux pratiques corporelles.*

*Maeva **Longine**, originaire des îles Gambier, est professeur en économie-gestion au Lycée de Papara, et doctorante à l'UPF. Sa thèse se focalise sur "Les JO 2024 à Tahiti : évaluation des impacts économiques, environnementaux et socioculturels en Polynésie française".*

*Jean-François **Loudcher** est Professeur des Universités en STAPS à l'Université de Bordeaux et appartient au Laboratoire LACES. Son travail traite de l'histoire de l'éducation physique et du sport en France et à l'étranger. Ses thématiques ont trait aux techniques du corps, à l'analyse de l'image, à la violence, aux Jeux Olympiques ainsi qu'à l'histoire comparée du sport et de son enseignement en France (coaching), en Grande-Bretagne et en Suisse.*

*Anne **Marcellini** est Professeure des Universités en sociologie du sport et des activités physiques adaptées pour la santé, à l'Université de Lausanne, Suisse. Elle travaille sur les représentations du corps et de l'altérité, et depuis 2010 réalise des films en lien avec ses enquêtes sociologiques. *TARAVA TAHITI!* (2019) coréalisé avec Daniel Denis est son premier moyen métrage. *INEXCLUSIO. UNE HISTOIRE, DES IMAGES, DES VISAGES* (2023) est son premier long métrage.*

*Guillaume **Mariani** est enseignant-chercheur en Sociologie du Sport, directeur de l'UCO-Pacifique-ISEPP. Ses recherches sur la société du loisir et les pratiques de surf l'ont amené à interroger la nature de la relation que tissent les pratiquants avec l'élément vague à la lumière d'une approche praxéologique.*

*Bernard **Moizo** est Directeur de recherche émérite (IRD), socio-anthropologue. Il est membre de l'UMR SENS (Savoirs environnement, sociétés), après avoir été directeur (2015-20) de l'Unité GRED (Gouvernance, risque, environnement et développement), basée à Montpellier. Il conduit des recherches sur le développement et l'impact du tourisme rural (Maroc) ou autochtone (Australie), sur les dynamiques participatives et effets induits des programmes de développement rural, les savoirs locaux et innovations identitaires, du tourisme communautaire et de l'écotourisme.*

*Patrick **Moser** est professeur au département des langues et littératures de l'Université Drury. Il est l'auteur de deux récents ouvrages sur la culture des plages californiennes : "Surf and Rescue: George Freeth and the Birth of California Beach Culture" et "Waikīkī Dreams: How California Appropriated Hawaiian Beach Culture". Ses essais sur le surf ont été publiés dans "The Critical Surf Studies Reader", "The Pacific Historical Review", "The Journal of the Polynesian Society" et "The Surfer's Journal". Il est également l'éditeur de "Pacific Passages: An Anthology of Surf Writing" et a collaboré sur deux livres avec le champion du monde de surf Shaun Tomson : "Surfer's Code" et "The Code".*

*Olivier **Naria** est maître de conférences en management à l'Université de La Réunion et membre de l'International Research Network in Sport Tourism (IRNIST). Ses travaux de recherche portent sur l'analyse territoriale du sport et du tourisme, le développement durable et les Petits Etats Insulaires en Développement (PEID).*

*Sylvain **Petit** est professeur d'économie à l'Université Polytechnique Hauts de France et membre du LARSH (Valenciennes). Il est également chercheur associé au GDI-CETOP de l'Université de la Polynésie Française et au CRESEM de l'Université de Perpignan Via Domitia. Ses travaux de recherche portent sur les flux touristiques internationaux et le développement des destinations.*

*Yann **Rival** est maître de Conférences en Sciences de Gestion et du Management à l'Université de la Polynésie française où il co-dirige le CETOP (Centre d'Etudes du Tourisme en Océanie-Pacifique).*

Ses travaux portent sur le Tourisme, le Tourisme durable, la digitalisation.

*Mondher **Sahli** est maître de conférences en économie à l'Université de la Polynésie française et membre du Centre d'études sur le tourisme en Océanie-Pacifique (CETOP). Il est également professeur associé à la Victoria University of Wellington en Nouvelle-Zélande et occupe le poste de secrétaire général de l'International Association for Tourism Economics (IATE). Ses recherches se concentrent principalement sur l'économie du tourisme, le commerce international et le développement économique.*

*Anne-Sophie **Sayeux** est anthropologue, enseignante-chercheuse à l'Institut du Sport Santé de Paris (I3SP) et à l'Université Clermont Auvergne. Elle mène depuis plus de 25 ans des recherches sur le surf, corps, océan, et depuis 2018 plus particulièrement sur le handisurf, le handicap et la maladie, et les liens à la nature dans une perspective de santé et d'écothérapie.*

*Jeffrey **Swartwood** est Maître de conférences à l'Université Bordeaux Montaigne. Sa recherche porte sur la civilisation américaine, en particulier sur la culture californienne et les études sur la frontière sud-ouest. Il travaille notamment sur le rôle de la frontière mexicaine dans le développement de la culture surf régionale et la représentation de la femme dans l'imaginaire de la culture surf du 20e siècle.*

Philippe Terral est sociologue des sciences et des techniques du corps et étudie à ce titre différentes formes d'expertises productrices de savoirs. Il est professeur à l'Université Toulouse 3 Paul Sabatier, directeur du CreSco et actuelle Vice-Président Science Avec et Pour la Société de la COMUE Université de Toulouse.

Jacques Vernaudon est maître de conférences en linguistique à l'Université de la Polynésie française. Ses travaux qui s'articulent autour de deux axes complémentaires, l'un centré sur la description de langues océaniques, désormais plus particulièrement les langues polynésiennes, l'autre sur la transmission de ces langues en contexte plurilingue.

Christian Vivier est Professeur des Universités en STAPS à l'Université de Franche-Comté et appartient au Laboratoire C3S (Culture, Sport, Santé et Société). Ses travaux de recherche s'inscrivent dans le domaine de l'histoire culturelle, et plus particulièrement des études visuelles à travers l'analyse sémiologique des représentations artistiques du sport, au dévoilement du sens même, intime et profond, individuel et collectif, social et culturel, du mouvement corporel qui anime des exercices physiques aux XIXe et XXe siècles.